

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**No de résolution
ou annotationProvince de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 11 juillet 2018 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : mesdames Hélène Tremblay et Danielle Barrette ainsi que messieurs Robin Paradis, Roberto Emond, Lucien Savard et Hygan Tremblay sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la secrétaire administrative, madame Nelly Tremblay.

Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance ordinaire à 19h.

18-07-7229**ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION**

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2018/ Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
 - 3.1 État des revenus et dépenses au 30 juin 2018. (Info)
 - 3.2 Acceptation des déboursés au 30 juin 2018 et des comptes à payer au 11 juillet 2018. (Rés.)
 - 3.3 Radiations. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Gestion :
 - 5.1 Gestion du personnel/ Superviseure des installations touristiques/ Démission. (Rés.)
 - 5.2 Gestion du personnel/ Superviseure des installations touristiques/ Embauche. (Rés.)
 - 5.3 OMH/ Acceptation des états financiers au 31 décembre 2017. (Rés.)
 - 5.4 Programme d'aide à la voirie locale/ Travaux complétés sur le Chemin de la marina. (Rés.)
- 6.0 Hygiène du milieu :
 - 6.1 Eaux usées/ Étangs aérés/ Acquisition des lots 5 979 934 et 5 979 935/ Servitudes Hydro-Québec et Bell Canada/ Signataires. (Rés.)
- 7.0 Aménagement et urbanisme :
 - 7.1 Comité consultatif urbanisme/ 2^e appel de candidatures. (Info)
- 8.0 Développement :
 - 8.1 Fondation de la Faune/ Club Quad/ Limitation accès quad sur le banc de sable. (Rés.)
- 9.0 Loisirs et culture :
 - 9.1 Projet prêt-à-camper site du belvédère/ Dépôt d'une demande de soutien financier à la Politique de soutien aux projets structurants. (Rés.)
 - 9.2 Camping/ Hydrosemece/ Refus de paiement de la facture. (Rés.)



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

- 9.3 Fête Nationale/ Rapport sur l'évènement. (Rés.)
- 9.4 Camping/ Peinture du plancher du Pavillon Desjardins. (Rés.)
- 10.0 Correspondance.
- 11.0 Affaires nouvelles :
 - 11.1
 - 11.2
 - 11.3
- 12.0 Période de questions.
- 13.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

18-07-7230

PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION ET SUIVI

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2018 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 JUIN 2018

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 30 juin 2018.

18-07-7231

FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 30 JUIN 2018 ET DES COMPTES À PAYER AU 11 JUILLET 2018/ ACCEPTATION

Il est proposé par madame Danielle Barrette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 11 juillet 2018 et qui totalise un montant de 39 042.16\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 30 juin 2018 qui totalise un montant de 192 507.66\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

18-07-7232

connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

FINANCES/ RADIATIONS

Il est proposé par monsieur Roberto Émond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la radiation suivante soit acceptée :

➤ D1008 : 1.77\$

QUE la radiation suivante soit refusée et que son requérant soit avisé qu'il devra refaire une demande en janvier 2019 :

➤ F0785.18.7635 : 96.00\$

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

Février

- 14 – Séance de la MRC
- 21 – Forum sur la gouvernance municipale aux Escoumins

Mars

- 7 – Rencontre Service développement économique MRC et ID Manicouagan
- 12 – Souper avec le député Martin Ouellet, son attaché politique Guillaume Hamel-Dubé et le directeur général ainsi que le conseil municipal
- 13 – Rencontre MTQ, MAMOT, Comité ZIP et Tourisme Côte-Nord à Baie-Comeau
- 14 – Séance ordinaire du conseil municipal
- 16 – Participation manifestation Assurance Emploi
- 20 – Forum sur l'octroi des contrats publics + Séance ordinaire MRC
- 22 – Table sectorielle organisée par Service de développement économique MRC
- 27 – Ajournement de la séance ordinaire MRC du 20 mars
- 29 – Comité d'investissement de la MRC

Avril

- 4 – Rencontre avec DG Innergex à Québec
- 9 – Caucus du conseil municipal
- 11 – Séance ordinaire du conseil municipal
- 17 – Séance ordinaire de la MRC
- 19 – Rencontre à la MRC pour les matières résiduelles

Mai

- 9 – Séance ordinaire du conseil municipal



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

- 10 – Rencontre du comité d'investissement de la MRC
- 15 – Séance ordinaire de la MRC

Juin

- 11 – Caucus du conseil municipal
- 13 – Séance ordinaire du conseil municipal
- 14 – MRC pour vente pour taxes + CA Comité jeunesse
- 19 – Séance ordinaire de la MRC

Juillet

- 11 – Séance ordinaire du conseil municipal

18-07-7233

GESTION/ SUPERVISEURE DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES/ DEMISSION

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 18-06-7208 autorisant l'embauche de Mme Cathy Thibeault en tant que Superviseure aux installations touristiques ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Thibeault a transmis par courriel une lettre de démission à l'attention du directeur général et secrétaire-trésorier le 25 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de cette lettre et juge opportun d'accepter la démission de Mme Thibeault.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la lettre de démission de Mme Cathy Thibeault effectif au 29 juin 2018.

QUE toutes les indemnités et prestations exigibles par la loi lui soient versées.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

18-07-7234

GESTION/ SUPERVISEURE DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES/ EMBAUCHE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution no. 18-07-7233 acceptant la démission de Mme Cathy Thibeault ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'accepter la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier de nommer Mme Henriette Emond actuelle animatrice communautaire, à titre de Superviseure aux installations touristiques jusqu'au 7 septembre 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'embauche de madame Henriette Emond à titre de superviseure des installations touristiques, poste saisonnier pour l'été 2018;

QUE le nombre d'heures de travail par semaine soit de 35;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE le taux horaire pour ce poste soit de 18\$/h et que l'embauche soit effective au 2 juillet pour se terminer le 7 septembre 2018;

QUE Mme Emond conserve ses fonctions d'animatrice communautaire pendant la période déterminée ;

QUE la rémunération de la superviseure aux installations touristiques soit puisée à même l'entente à intervenir entre Innergex et la Municipalité de Portneuf-sur-Mer pour la gestion des réservations de la descente de rivière en canot.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

18-07-7235

GESTION/ OMH/ ACCEPTATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017

Il est proposé par monsieur Roberto Émond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Ste-Anne-de-Portneuf pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017 soient acceptés tels que déposés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

18-07-7236

GESTION/ PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE/ TRAVAUX COMPLETES SUR LE CHEMIN DE LA MARINA

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution no. 17-06-6956 autorisant le dépôt d'une demande d'aide financière de 29 021\$ dans le Programme d'aide à la voirie locale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu la confirmation de la subvention de 30 000\$ de la part du député de René-Lévesque dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale afin d'améliorer une partie du chemin de la Marina et ainsi diminuer la quantité de poussière soulevée par la circulation routière dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a également adopté la résolution no. 18-05-7200 octroyant le contrat de recharge du Chemin de la marina à Location Excavation R.S.M.F. Inc. ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés et complétés le 1^{er} juin 2018 sur le Chemin de la marina.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin de la Marina pour un montant subventionné de 29 021\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

QUE le conseil municipal informe la direction générale régionale du ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports que les travaux subventionnés ont été effectués avant le 1^{er} juin 2018.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

18-07-7237

HYGIÈNE DU MILIEU/ EAUX USEES/ ÉTANGS AERES/ ACQUISITION DES LOTS 5 979 934 ET 5 979 935/ SERVITUDES HYDRO-QUEBEC ET BELL CANADA/ SIGNATAIRES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer a acquis les lots 9 979 934 et 9 979 935 du cadastre du Québec le 13 octobre 2017 par acte de cession;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer désire accorder une servitude de transport en faveur d'Hydro-Québec pour le réseau de transport d'énergie électrique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer désire accorder une servitude de distribution en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada pour le réseau de distribution;

CONSIDÉRANT QUE la désignation de l'assiette de la servitude de distribution est précisée dans la description technique de l'arpenteur-géomètre Yan Chamberland, de sa minute n°847 ;

CONSIDÉRANT QUE la désignation de l'assiette de la servitude de distribution est précisée dans la description technique de l'arpenteur-géomètre Yan Chamberland, de sa minute n°845;

CONSIDÉRANT QUE les servitudes ci-dessus seront consenties à titre gratuit;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer est autorisée à signer les actes à intervenir avec Hydro-Québec et Bell Canada, le tout suivant les termes et conditions prévus aux projets d'actes préparés par Me Sylvain Bussière, notaire à Baie-Comeau, dont projets ont été soumis à la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal de Portneuf-sur-Mer autorise le maire, monsieur Gontran Tremblay et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Simon Thériault à signer pour et au nom de la Municipalité, les actes de servitude ainsi que tous les autres documents nécessaires dans l'acquisition des lots 9 979 934 et 9 979 935 du cadastre du Québec.

ADOPTÉ.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

Info

Gontran TREMBLAY, maire

AMÉNAGEMENT ET URBANISME/ COMITE CONSULTATIF URBANISME/ 2E APPEL DE CANDIDATURES

Le maire informe les citoyens qu'à la suite de l'adoption du plan et des règlements d'urbanisme le 3 juillet dernier, un second appel de candidatures sera lancé dans les prochaines semaines afin de combler les deux derniers postes sur le Comité consultatif d'urbanisme.

18-07-7238

DÉVELOPPEMENT/ FONDATION DE LA FAUNE/ CLUB QUAD/ LIMITATION ACCES QUAD SUR LE BANC DE SABLE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution no. 18-06-7216 précisant un échéancier pour transmettre un montage financier final dans le dossier de limitation de l'accès aux quads sur le banc de sable ;

CONSIDÉRANT QUE l'agent de développement a reçu toute l'information en date du 27 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la participation de la Municipalité dans ce projet se limitera à 1 650\$ en main d'œuvre ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de donner suite à ce projet de partenariat avec le Club Quad Haute-Côte-Nord et la Fondation de la Faune.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la participation de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer se limite à 1 650\$ en main d'œuvre dans le projet de limitation de l'accès aux quads sur le banc de sable.

QUE copie de cette résolution soit transmise au Club Quad Haute-Côte-Nord, à la Fondation de la Faune et au Comité ZIP de la rive nord de l'Estuaire.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

18-07-7239

LOISIRS ET CULTURE/ PROJET PRET-A-CAMPER SITE DU BELVEDERE/ DEPOT D'UNE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER A LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déposé une demande d'aide financière à l'EPRT dans son projet de prêt-à camper sur le site du belvédère;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière complémentaire peut être déposée à la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) de la MRC Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de déposer ledit projet.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE le conseil municipal autorise le dépôt du projet de prêt-à-camper sur le site du belvédère à la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS);

QUE le conseil municipal autorise la mise de fonds nécessaire pour le projet prêt-à-camper sur le site du belvédère;

QUE l'agent de développement ou le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à la demande à la PSPS pour le projet de prêt-à-camper sur le site du belvédère et qu'une copie de cette résolution soit transmise à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

18-07-7240

CAMPING/ HYDROSEMENCE/ REFUS DE PAIEMENT DE LA FACTURE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a auparavant adopté la résolution no. 18-05-7199 mandatant ESP Côte-Nord pour la réalisation de travaux d'hydrosemence sur le camping de Portneuf-sur-Mer ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés le ou vers le 1^{er} juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a indiqué à la Municipalité que la germination du produit se ferait trois jours après son installation et qu'aucun arrosage n'était nécessaire ;

CONSIDÉRANT QUE les autorités municipales ont constaté le 16 juin 2018 avant l'ouverture du camping qu'aucune germination n'avait eu lieu et que le gazon ne poussait pas ;

CONSIDÉRANT QU'en date de ce jour le gazon n'a toujours pas poussé et que le conseil municipal est insatisfait du résultat.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la facture de ESP Côte-Nord Inc. portant le numéro 1432 et au montant de 10 301.76\$ toutes taxes incluses soit refusée.

QUE des démarches soient entreprises par l'entrepreneur afin que le résultat des travaux soit à la hauteur du devis et donc des attentes de la Municipalité.

QUE le paiement de la facture soit réalisé uniquement lorsque les résultats seront à la satisfaction de la Municipalité.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

18-07-7241

LOISIRS ET CULTURE/ FÊTE NATIONALE/ RAPPORT SUR L'ÉVÈNEMENT

Il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

18-07-7242

QUE le rapport daté du 9 juillet et préparé par l'animatrice communautaire portant sur la Fête Nationale soit adopté tel que lu par le conseil municipal.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

CAMPING/ PEINTURE DU PLANCHER DU PAVILLON DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu observation de la part de citoyens que le plancher du Pavillon Desjardins ne semblait pas répondre aux attentes des adeptes de danse ;

CONSIDÉRANT QUE certaines tables de pique-nique doivent être remplacées, puisqu'endommagées ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de crédit budgétaire prévu en 2018 pour la réalisation de ces travaux ou achats ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de donner suite à la requête des citoyens adeptes de danse et à l'achat de tables de pique-nique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Émond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité réalise la peinture du plancher du Pavillon Desjardins du camping pour un montant maximal de 1 000\$.

QU'un montant maximal de 1 000\$ soit également réservé pour faire l'achat de tables de pique-nique au camping.

QUE les frais associés à ces réalisations soient prélevés du budget d'opération du camping.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

CORRESPONDANCE





À la demande du président, l'annexe de correspondance remise au Conseil est lue.

Info

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 19h45 pour se terminer à 20h20.

Sujets :

-  Une contribuable s'informe sur certaines dépenses, sur les fonctions du maire suppléant et sur le bilan des activités d'Otis Aventure Inc.;
-  Un contribuable s'informe sur les filtres et leur entretien;
-  Un contribuable dénonce la façon de faire du MTQ dans l'installation des nouveaux arrêts à l'intersection de la rue du Banc de sable et de la rue Principale;
-  Un contribuable désire obtenir de l'information à propos de la gestion des matières résiduelles à la sortie du chemin forestier.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

18-07-7243

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 20h21, il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY
Maire

Gontran Tremblay
Maire

Simon Thériault
Directeur général et
secrétaire-trésorier